



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

La Ministre

Paris, le 06 NOV. 2007

Réf. : CAB/FD/jr

Madame la Présidente,

Je vous avais annoncé dans mon courrier du 13 septembre dernier que, ne pouvant me rendre à votre invitation à la remise du Prix Bartholdi 2007, le 9 novembre prochain à Bâle, je vous ferai parvenir un message à l'adresse des lauréats et des participants réunis à Bâle ce jour-là.

Je vous prie de trouver le texte de ce message ci-joint et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma meilleure considération.

Bonne nuit,

Valérie PECRESSE

Madame Christel LADWEIN
Présidente du Prix Bartholdi
48, avenue de la République
68000 COLMAR

Message de Mme Valérie Pécresse
ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

à l'occasion de la remise du Prix Bartholdi
le 9 novembre 2007

Aux confins de *trois* pays, s'exprimant en *deux* langues, le Prix Bartholdi fait valoir les atouts d'*une* région, la Région du Rhin supérieur.

Inscrite au cœur de l'Europe et dotée d'une forte identité, la Région du Rhin supérieur est aussi largement ouverte à l'international. Le fait d'avoir placé ce prix sous l'égide de l'auteur de la statue de la liberté par laquelle la France salua la révolution américaine, est un symbole de cette dimension internationale.

Riche de son histoire, notamment marquée par sa contribution à l'humanisme, la Région du Rhin supérieur est aussi résolument tournée vers l'avenir. Et l'objet même de ce Prix, qui est de promouvoir au sein de cette région des coopérations et initiatives dans le domaine de l'enseignement supérieur, en témoigne.

Je tiens ainsi tout d'abord à féliciter les initiateurs de ce prix, Mme Christel Ladwein, qui, lorsqu'elle était maître de conférence d'allemand à l'université de Haute Alsace, a toujours incité ses étudiants à effectuer des stages de l'autre côté de la frontière, ainsi que la fondation Georg H. Endress qui s'attache à soutenir des initiatives en faveur de formations transfrontalières.

Par ce Prix, ils encouragent une coopération régionale de plus en plus intégrée dans le domaine de la formation supérieure ; ils contribuent à la rendre plus visible. Ils montrent ainsi combien les différences d'un pays à l'autre peuvent être positives, combien ces différences peuvent enrichir la formation des jeunes, combien les défis qu'elles posent sont bénéfiques tant pour les sociétés civiles que pour les promoteurs de l'excellence scientifique et de l'innovation.

Je tiens ensuite à féliciter les lauréats que les trois volets de cette septième édition du Prix Bartholdi ont distingués.

Le Prix Bartholdi est d'abord décerné à des étudiants de formations commerciales qui ont su tirer le meilleur parti de leurs stages à l'étranger et qui incarnent ainsi une part du rayonnement international de la Région du Rhin supérieur. Ont ainsi été primés des étudiants de formations française, suisse et allemande qui ont fait leur stage à Accra, Sao Paulo et Bruxelles : c'est dire la diversité des expériences qu'ils ont pu vivre, des compétences interculturelles qu'ils ont pu mettre en œuvre.

Dans son second volet, le Prix Bartholdi est décerné à une équipe pédagogique mettant en œuvre une formation intégrée transfrontalière. L'an passé, ce prix avait été décerné au remarquable cursus intégré de formation des maîtres mis en œuvre depuis plus de sept ans entre notamment l'Université de Haute Alsace, l'IUFM d'Alsace à Guebwiller, la Pädagogische Hochschule de Freiburg et les Staatseminare de Lörrach et Offenburg. Il est attribué cette année à une formation toute récente dont je me félicite qu'elle soit ainsi promue : le master en droit mis en place par trois universités de la Confédération des universités du Rhin supérieur, EUCOR.

Comme vous le savez sans doute, j'ai moi-même tenu à encourager la coopération mise en œuvre par EUCOR en me rendant à Strasbourg le 28 septembre 2007 pour présider une

réunion sur le projet de fusion des universités de Strasbourg et en y rencontrant les présidents des universités allemandes et suisse d'EUCOR.

Toutes les formations juridiques conduisant à l'obtention d'un double diplôme français et allemand étaient jusqu'à présent mises en œuvre par des universités parisiennes. Je me réjouis de voir que d'aussi éminents professeurs de droits comme le Professeur Olivier Jouanjan et ses collègues allemands et suisses aient pris cette initiative.

Enfin, dans son troisième volet, le Prix Bartholdi, attribué à une personnalité dont l'action et l'engagement « ont contribué au développement de la coopération transfrontalière au bénéfice des générations futures », est décerné cette année à M. le Dr. Peter Gloor qui, président d'honneur de la Regio Basiliensis créée en 1963, a beaucoup œuvré pour l'ouverture de sa région à ses voisins.

Je me félicite donc que le Prix Bartholdi contribue ainsi à faire en sorte que les initiatives, l'engagement et les actions en faveur de la formation supérieure des jeunes favorisent l'émergence d'un véritable pôle d'enseignement supérieur d'excellence dans la Région du Rhin supérieur.